

Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

	Informations générales :				
Opérateur	Orange	Arrdt	13 ^{ème}		
Nom de site	BARRAULT_BIS	Numéro	00080213U71-19		
Adresse du site	54, rue Vergniaud	Hauteur	R+12 (43m)		
Bailleur de l'immeuble	Paris Habitat	Destination	Habitations		
Type d'installation	Site neuf 3G/4G/5G (700/800/900/1800/2100/2600/3500MHz)				
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts				
Dossier soumis à Déclaratio	Free présent (0°, 120° et 240°) n Préalable ou Permis de Construire ?		Oui (DP)		
	Calendrier de suivi du dossier				
Date d'enregistrement au D	épartement de la Téléphonie Mobile (J)		12/12/2023		
<u>~</u>	synthèse à la Mairie d'arrondissement		12/12/2023		
Date limite de réponse de l	a Mairie d'arrondissement (J+2 mois)		11/02/2024		
	Objet de la demande				
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage d'installer un relais de téléphonie mobile au 54, rue Vergniaud, dans le 13ème arrondissement de Paris				
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 6 antennes : 3 antennes 3G/4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600MHz) à faisceau fixe et 3 antennes 5G (fréquence 3500MHz) à faisceau orientable, orientées vers les azimuts 45°, 165° et 285°				
Distance des ouvrants	Fenêtres/balcons de 1m à 8m sous les antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant		
Estimation par azimut	3G/4G: 45° < 4V/m; 165° < 3V/m; 285° < 3V/m 5G: 45° < 1V/m; 165° < 1V/m; 285° < 1V/m				
Hauteur des antennes (HMA)	39,40m en faisceau fixe et 40,90m en faisceau orientable				
	Incidence visuelle				
Description des antennes et intégration paysagère	Ces antennes seront superposées, par groupe de 2, les faisceaux fixes en partie basse et les faisceaux orientables en partie haute. Les antennes seront intégrées 2 à 2 derrière des caches en résine				
Zone technique	Des modules techniques de couleur gris clair seront installés à proximité des antennes. Une zone technique sur chaise murale sera installée sur la toiture-terrasse, accolée à l'édicule				
Date:	Avis de la Mairie d'arrondisse	ement conce			
Avis Mairie			Favorable Défavorable		
d'arrondissement :			Ne se prononce pas		



Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

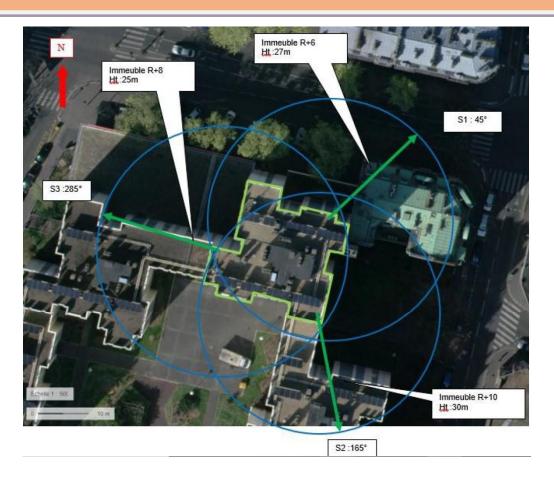


Liste des établissements particuliers dans un rayon de 100 m : adresse et estimation du champ maximum reçu pour chacun d'entre eux

Nom et type	Adresse	Hauteur (en m)	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui/non)	Distance / antenne la plus proche (en m)	Estimation du niveau maximum de champ reçu (en V/m)
Crèche Collective Municipale Foyer Michelet Crèche	235 rue de Tolbiac, 75013 PARIS	3m	Oui	100.00	< 1.00

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes





Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 45, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 28.50 m.



Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 45°	Azimut 165°	Azimut 285°
Niveau Maximal (V/m)	entre 3 et 4	entre 2 et 3	entre 2 et 3
Hauteur (en m)	28.50	28.50	25.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 45, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 28.50 m.



Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux_orientables :

	Azimut 45°	Azimut 165°	Azimut 285°
Niveau Maximal (V/m)	entre 0 et 1	entre 0 et 1	entre 0 et 1
Hauteur (en m)	28.50	28.50	28.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE



Vue des Antennes Avant/Après



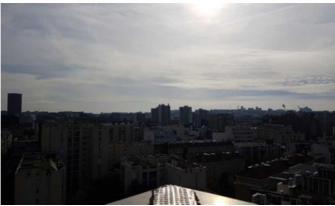


Vue des Azimuts

Azimut 45°







Azimut 285°

